http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/quels-droits-ont-nos-gouvernants-de-legiferer-si-radicalement-dans-des-domaines

Quels droits ont nos gouvernants de légiférer si radicalement dans des damaines qui touchent si ément à la nature humaine et aux libertés fondamentales ?

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Quels droits ont nos gouvernants de légiférer si radicalement dans des domaines qui touchent si profondément à la nature humaine et aux libertés fondamentales ?

Communiqué de SOS TOUT-PETITS

« Très probablement, le pouvoir va obtenir le vote, par la seule Assemblée Nationale, de la loi dite de bioéthique qui est rejetée par le Sénat, et par une grande partie de la population. Celle-ci doit subir ainsi une pandémie, des restrictions aux libertés, des désordres économiques, une propagande aux ordres et, comme si cela ne suffisait pas, les obsessions morbides d'idéologues pressés de « casser » un peu plus ce qui reste de notre civilisation en s'attaquant à l'espèce humaine.

Citons notre président le docteur Philippe Piloquet, maître de conférences en histologie, embryologie et cytogénétique, praticien hospitalier :

« Cette volonté politique progresse sous couvert d'un pseudo humanisme athée. Certains souhaitent modifier le génome humain, imparfait selon eux. Ces manipulations génétiques ont déjà commencé en Chine avec un objectif clair : le contrôle de l'espèce humaine. Nos futures lois de bioéthique permettront des modifications du génome embryonnaire, point de départ de l'Homme asservi au pouvoir politique. »

Cela vient s'ajouter à une politique violemment anti-sociale par laquelle on pousse les femmes enceintes en difficulté à avorter quand, faute de soutien, d'argent ou de logement, elles sont tentées de le faire, alors qu'on pourrait, par une importante prime de naissance, leur permettre de faire aboutir sereinement leur maternité, ce qu'elles souhaitent le plus souvent.

La promotion de manipulations en tous genres, contestables dans leur principe et qui mettent en cause la structure même des familles, entraîne la mise à mort massive d'êtres humains :

Un avortement volontaire = 1 mort
Une PMA avec fécondation in vitro = 5 à 10 morts en moyenne.

Nous ne pouvons que nous répéter :

« Quels droits ont nos gouvernants de légiférer si radicalement dans des domaines qui touchent si profondément à la nature humaine et aux libertés fondamentales ? Ce sont ceux qu'ils s'arrogent par une interprétation extensive des textes en collaboration avec le Conseil Constitutionnel et les juridictions

nants de légiférer si radicalement dans des domaines qui touchent si profondément à la nature humaine

administratives et judiciaires. De tels abus pourraient conduire à une sanction directe par le peuple, en application d'une disposition constitutionnelle d'interprétation difficile et combien lourde de menaces, l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui cite, parmi les « droits naturels et imprescriptibles de l'homme », « la résistance à l'oppression ». Les « Gilets jaunes » en ont donné un avant-goût ».

Venez nombreux à la manifestation de « La Manif pour tous » le jeudi 24 juin à 19 h. 30 devant le Sénat, rue de Tournon.

Rendez-vous de SOS Tout-Petits à 19 h.15 au croisement de la rue saint Sulpice et de la rue de Tournon

Nous devons inlassablement protester et prier dans l'espérance chrétienne.

« ...Continuez votre bonne bataille » disait le pape saint Jean Paul II au docteur Xavier Dor, notre président d'honneur. »

Jacques Bay Vice-président de SOS Tout-Petits